Remarques générales

* Une figure illustre un texte. Elle doit être présentée et motivée avant, analysée et expliquée après.
* Un tableau est une synthèse dont les catégories (lignes, colonnes) et les valeurs (domaine de valeur, unités, précision) doivent être explicitement et complètement définies par le texte qui l’accompagne.
* J’ai produit les plus récents modèles du GLOGUS en conformité avec la nouvelle orthographe. Pour rendre ce changement plus manifeste, j’ai intégré un cartouche à cet effet à la première page des modèles ainsi modifiés. Vous pouvez certes préférer rédiger vos propres documents en conformité avec l’ancienne orthographe auquel cas, il **faut** retirer le cartouche et corriger tout le document. En aucun cas, vous ne devriez mélanger les deux orthographes.

Sommaire

Vous devez donner ici les paramètres de la cible (la qualité ayant été exclue, il reste dans le TP2 le cout, la portée et le délai). Pour le cout : il faut donner une estimation et une marge d’erreur. Pour la durée, il faut préciser la date de début des travaux prise en compte et la date au plus tard de fin des travaux ; les principaux jalons externes doivent également être indiqués. Pour la portée : il faut indiquer toute exclusion décidée ou pressentie.

Section 1.5.2 Organisation

L’organisation doit refléter la structure imposée par les procédés choisis (phases, vagues, incréments, itérations, évolutions) puis établir la correspondance avec les jalons majeurs organisationnels externes en précisant, au besoin, certains livrables clés ou certaines activités critiques. Dans tous les cas, les jalons doivent correspondre aux contraintes d’exploitation du client.

Section 3.1.1 Plan d’estimation

Documenter et motiver les méthodes retenues (FP, Cocomo, et.c)

Présenter et motiver les principes de paramétrage utilisés ; la justification de chacun des paramètres peut être reportée en annexe, mais **doit** être présente.

Section 3.1.2 Pan d’affectation

Il faut que toutes les fonctions et les postes présentés à la section 2 soient couverts. Il est normal que des fonctions et postes supplémentaires puissent aussi être couverts. Toutefois, il est également normal que les postes, autres que ceux de la section 2, ne soient pas couverts, du moins de façon individuelle. Insister sur les principes d’affectation. Le résultat de l’affection est susceptible de varier tout au long du projet et fera l’objet de rapports de suivi. L’affectation initiale est généralement présentée en annexe, sous la forme d’un rapport du logiciel de gestion de projet.

Section 3.1.3 Plan de dotation

Ne pas l’omettre, même si vous ne prévoyez aucune dotation. Indiquer qu’il est sans objet... et dire pourquoi !

Section 3.1.4 Plan de formation

Il s’agit ici de la formation interne des membres de l’équipe de projet et non de l’éventuelle formation qui pourrait faire partie de la portée du projet.

Section 3.2.1 Activités

Il est correct de laisser en annexe le détail des activités. Par contre, il faut justifier ici le choix de votre procédé de gestion, la façon dont vous le liez aux autres procédés, les règles que vous avez utilisées pour relaxer votre chemin critique, etc. Les choix des autres procédés (techniques, logistiques) seront justifiés dans leur section respective.

Section 4.1 Modèle

Cette section n’est pas un prêche d’un quelconque évangéliste. On doit y montrer l’adéquation entre les caractéristiques du projet et du produit et les propriétés du procédé (en opposition à d’autres procédés). Par exemple : les méthodes agiles requièrent qu’au moins un représentant du client soit présent en permanence au sein de l’équipe de développement : est-ce possible ? Les méthodes agiles, de par leur nature évolutive, sont plus couteuses. Le développement du produit requiert-il une approche évolutive ? Si oui, quels sont les aspects de sa spécification qui sont incertains et nécessitent une exploration ? Une approche évolutive est-elle compatible avec le calendrier de livraison ? Une approche agile excelle à borner le cout et le délai, elle est médiocre quant aux garanties de portée et de qualité. Est-ce approprié pour le projet ?

Il faut ensuite que ce choix se reflète manifestement dans l’organisation du projet et le choix des activités.

Section 4.3 Infrastructures

Foin de généralités ! Décrivez ici l’infrastructure effective à mettre en place, justifiez-la en regard des sections précédentes (Modèle et Outils). À la fin vous devez être en mesure d’en donner les couts (dotation, installation, entretien, exploitation et désarmement) et d’intégrer ces couts dans ceux du projet. Si certains éléments (voir tous) sont déjà en place, font partie de l’infrastructure organisationnelle ou sont imposés par le contrat, il suffit de le mentionner : ce sont des raisons suffisantes en elles-mêmes (plus exactement, à moins d’impératifs divergents, il n’y a pas à reprendre une justification qui a été faite par ailleurs).

Ceci est également applicable, le plus souvent, à la section 4.2.